

Tableau 1.1 Effectifs du supérieur, par type de filière et type d'établissement, 2001<sup>1</sup> (%)

		Effectifs de l'enseignement supérieur au niveau 5A (%)	Effectifs de l'enseignement supérieur au niveau 5B (%)	Effectifs des programmes de recherche de haut niveau (%)	Total des effectifs de l'enseignement supérieur (%)
<b>Allemagne</b> (2001-02)	Universités	75	0	m	64
	<i>Fachhochschulen</i>	25	0	m	21
	Autres	0	100	m	15
	<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
<b>Australie</b> (2002)	Universités	100	9	100	83
	TAFE	0	91	0	17
	<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
<b>Autriche</b> (2001-02)	Universités	92	0	100	82
	<i>Fachhochschulen</i>	8	0	0	6
	<i>Akademien</i>	0	67	0	8
	Écoles professionnelles secondaires du deuxième cycle	0	33	0	4
	<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
<b>Canada</b> (1999-2000)	Universités	85	1	100	63
	<i>Community colleges</i>	15	99	0	37
	<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
<b>Finlande</b> (2001-02)	Universités	55	0	100	57
	Instituts polytechniques	45	0	0	42
	Autres	<1	100	0	1
	<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

1. Ou année la plus proche.

Tableau 1.1 (suite) Effectifs du supérieur, par type de filière et type d'établissement, 2001<sup>1</sup> (%)

		Effectifs de l'enseignement supérieur au niveau 5A (%)	Effectifs de l'enseignement supérieur au niveau 5B (%)	Effectifs des programmes de recherche de haut niveau (%)	Total des effectifs de l'enseignement supérieur (%)
<b>France</b> (2001-02)	Universités	76	4	97	57
	Grandes écoles	13	1	3	6
	IUT	0	24	0	9
	Autres	11	71	0	28
	<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
<b>Irlande</b> (2001-02)	Universités	53	9	94	53
	<i>Institutes of technology</i>	17	80	2	38
	Autres	8	11	4	9
	<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
<b>Japon</b> (2001)	Universités	100	0	100	75
	Instituts de formation supérieure courte	0	32	0	8
	Instituts de technologie	0	2	0	1
	Instituts de formation spécialisée	0	66	0	16
	<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
<b>Norvège</b> (2002-03)	Universités	35	4	91	35
	Collèges universitaires	43	70	1	44
	Autres	21	26	8	21
	<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
<b>Nouvelle-Zélande</b> (2002)	Universités	78	26	100	63
	<i>Polytechnics</i>	15	39	n	22
	Autres	7	35	0	15
	<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
<b>Pays-Bas</b> (2002-03)	Universités	38	0	100	38
	<i>Hogescholen</i>	62	100	0	62
	<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

1. Ou année la plus proche.

Notes :

### Allemagne

On ne dispose pas de données sur les effectifs inscrits dans les programmes de recherche de haut niveau (niveau 6 de la CITE) dans la mesure où les données ne sont collectées qu'au moment où les étudiants obtiennent leur diplôme. Les établissements classés dans la rubrique « Autres » proposant des formations supérieures au niveau 5B englobent les *Fachakademien* (écoles spécialisées de haut niveau – Bavière), les *Schulen des Gesundheitswesens* (écoles des métiers de la santé), les *Fachschulen* (écoles commerciales et techniques) et les *Berufsakademien* (écoles professionnelles de haut niveau).

### Autriche

Les programmes universitaires à finalité professionnelle et post-diplôme, d'une durée maximum de deux ans, qui sont classés aux niveaux 4C, 5B ou 5A de la CITE ne font pas actuellement partie du système de collecte de données sur l'enseignement supérieur, d'où l'absence d'information sur les effectifs. Les étudiants scolarisés dans les universités privées, notamment les écoles de gestion, ne sont pas comptabilisés.

### Canada

Étant donné les difficultés rencontrées pour établir des correspondances avec les niveaux de la CITE, les rattachements effectués ne sont qu'approximatifs. Dans les *community colleges*, le niveau 5B renvoie aux formations dites « programmes professionnels/techniques ». Dans les universités, les formations de niveau 5B sont appelées « programmes d'études non universitaires à l'université ». Dans les *community colleges*, les formations de niveau 5A sont les « programmes de passage à l'université ».

### France

Les effectifs du supérieur de niveau 5A comptabilisés dans « Autres » renvoient pour l'essentiel aux deux années de classe préparatoire que les lycées proposent pour préparer les étudiants à intégrer une grande école. (A ce titre, ces formations ressemblent aux programmes en deux ans débouchant sur un *Associate degree*, ou sur un « passage à l'université » que proposent les *community colleges* au Canada et aux États-Unis.) Les effectifs du supérieur de niveau 5B comptabilisés dans « Autres » renvoient dans une large mesure aux formations, sanctionnées par le Brevet de technicien supérieur, que les Sections de techniciens supérieurs assurent dans les lycées.

### Irlande

Les données portent sur les effectifs en équivalent temps plein. Les universités englobent le *National College of Art and Design*. La rubrique « Autres » englobe les établissements d'enseignement spécialisés dans des domaines tels que la formation aux métiers de l'hôtellerie, le développement des entreprises rurales, l'enseignement de la religion, la théologie, la formation aux métiers de la police et l'enseignement de l'économie domestique.

### Norvège

Les « Autres » établissements du supérieur englobent : six instituts spécialisés, de type universitaire, qui proposent des formations dans un nombre plus limité de domaines que les universités ; deux écoles nationales d'art ; et des instituts privés.

### Nouvelle-Zélande

Les données portent sur tous les étudiants qui ont suivi une formation pendant une année complète mais excluent les fournisseurs privés ne bénéficiant d'aucun financement public. La rubrique « Autres » regroupe : les instituts de formation des enseignants ; cinq établissements spécialisés dans la formation pratique des enseignants ; les *wananga* qui sont une forme d'instituts polytechniques dispensant des formations aux Maoris, le peuple indigène de la Nouvelle-Zélande ; et des instituts privés.

### Pays-Bas

Les universités englobent les centres de formation à distance, mais les effectifs considérés sont uniquement ceux qui préparent un diplôme du supérieur. Sont exclus les étudiants inscrits dans des formations courtes. Au niveau 6 de la CITE, les effectifs sont ceux de 2001. Les données relatives aux étudiants inscrits dans d'autres établissements manquent. Une enquête ponctuelle réalisée en 2001 montre que 60 à 70 de ces établissements proposaient des formations marchandes de niveaux 5A et 5B de la CITE. En 2001, ces établissements comptaient 29 000 étudiants suivant des formations sanctionnées par des diplômes du supérieur. Ce chiffre représente environ 5 % de l'effectif total des étudiants inscrits dans le supérieur.